



DOCUMENT D'OBJECTIFS du site Natura 2000
**«FR9301526» « LA TOUR DES SAGNES, VALLON DE
 TERRES PLEINES, ORRENAYE »**

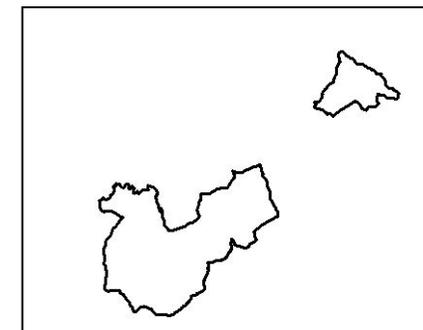
Directive "habitats"

NOTE DE SYNTHÈSE « diagnostic, enjeux et objectifs de conservation »

« Version validée par le COPIL »

PRINCIPALES dates liées à l'élaboration du DOCOB

Étapes	Dates (à renseigner par l'opérateur)
Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur (signature convention cadre pour 2 ans)	20 décembre 2006 (COPIL) 24 juillet 2007
Mise à disposition du CSRPN du Tome 1 "Diagnostic, enjeux et objectifs" (date mise en ligne extranet)	13 février 2009
Présentation en groupe de travail CSRPN	09 mars 2009
Présentation au CSRPN du Tome 1 "Diagnostic, enjeux et objectifs"	12 mars 2009
Validation scientifique du Tome 1 - date signature attestation par rapporteur scientifique	08 janvier 2010
Réunion COPIL 2 pour la validation de la partie "Diagnostic, enjeux et objectifs"	14 avril 2009
Réunion COPIL 3 : débat sur les grands axes du plan d'action (objectifs de gestion))	08 décembre 2009
Débat en séance plénière du CSRPN sur le Tome 2, le cas échéant	Sans objet
Réunion COPIL 4 pour la validation du Tome 2 "Plan d'action" et validation du DOCOB final	15 décembre 2010
Approbation DOCOB (date de l'arrêté préfectoral)	



ONF/20 janvier 2011



Maître d'ouvrage

MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Suivi de la démarche : PICHOU M., SALLES J.M. et RAQUET V., de la DIREN et JOANNELLE P., de la DDAF

Financements Union européenne : FEADER

Opérateur N2000

Structure : Office National des Forêts
Chargé de mission : BERTHOUBE Jean-Eric

Rédaction du DOCOB

Rédaction/coordination/cartographie : BERTHOUBE Jean-Eric / REBOUL Daniel
Contributions : ODEPP ; MICAS Lilian ; FAVRE Philippe ; CERPAM

Cartographies

Auteurs par thème des cartographies
Cartographie réalisées par : BERTHOUBE Jean-Eric d'après les données de ODEPP (Habitats, flore, activités socio-économiques), BERTHOUBE Jean-Eric (Habitats, flore, faune, activités socio-économiques), CERPAM (Pastoralisme), MICAS Lilian (Lépidoptères), FAVRE Philippe (Chiroptères), Parc National du Mercantour (faune, flore)

Crédits photographiques

ONF : BERTHOUBE Jean-Eric ; FAVRE Philippe ; BOUFFIER Jean-Paul
ODEPP : FOUCAUT Laurence
EVIN Michèle

Références à utiliser

BERTHOUBE J.E. et FOUCAUT L., 2009 – *SITE NATURA 2000 DIT « LA TOUR DES SAGNES ; VALLON DE TERRES PLEINES ; VALLON DE L'ORREPAYE » FR9301526 - DOCUMENT D'OBJECTIFS - TOME 1 : DIAGNOSTIC - ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION. OFFICE NATIONAL DES FORETS, Digne les Bains, 2009, 99p.*

I - NATURA 2000 : PRESENTATION GENERALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn.

L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites en ZSC (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha hors domaine marin qui représente 697 002 ha (chiffres MEEDDAT, juin 2007) :

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

II - TABLEAUX ET SYNTHESSES

II.1.- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC

II.1.1 - NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU N°1 : DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Régions	1	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Partenaire possible des actions envisagées	SIG, DDEA
Départements	1	Alpes de Haute-Provence (04)	Conseil général 04 (CG04), partenaire possible des actions envisagées. Mise en place des espaces naturels sensibles (ENS)	SIG, DDEA
Communes	3	Enchastraye Jausiers Larche	Importance de l'implication des élus dans l'élaboration du DocOb et dans sa mise en oeuvre : connaissance des enjeux, relais locaux... Propriétaires et maîtres d'ouvrage des actions les concernant.	SIG, DDEA
Habitants	1577 soit en moyenne 7 hab./km ²	Total 10 communes	Très faible densité de population	INSEE, 1999
Parc national	1	Mercantour	Le site FR9301526 est situé dans le périmètre d'adhésion du Parc National du Mercantour, excepté la commune d'Enchastraye. L'histoire de la mise en place de ce site est étroitement liée à l'existence du Parc. Prolongation des espaces naturels d'intérêt communautaire au-delà des limites du Parc.	SIG, DDEA
Communautés de communes	1	Vallée de l'Ubaye	Vision globale à l'échelle des quatre sites Natura concernant la communauté de commune	SIG, DDEA
ZNIEFF	4	2 Zones de type I 2 Zones de type II	Périmètres reconnus comme présentant une valeur patrimoniale demandant une attention particulière. Ces zonages ont une valeur informative validée mais ne portent aucune réglementation.	SIG, DDEA, DIREN

II.1.2 - NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 2 : SITUATION DES PROPRIÉTÉS DANS LE SITE

Données administratives	Quantification	Qualification	Surface (ha)	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressource
Propriétés forestières de l'Etat	1	Forêts domaniales du Bachelard	413,8. ha	Prise en compte des objectifs de conservation dans l'aménagement forestier	ONF
Propriétés forestières des communes relevant du régime forestier	1	Forêts communales De Jausiers	477,3 ha	Prise en compte des objectifs de conservation dans l'aménagement forestier	ONF
Propriété des communes ne relevant du régime forestier	3	Larche Jausiers Meyronnes	3559,3 ha	Acteurs principaux pour la mise en place de la gestion du site	ONF, DDEA
Propriété Etat / Défense	3	Ministère de la Défense	151,1 ha + parcelles louées (bail emphytéotique avec commune de Jausiers)	Présence future sur le site, en cours de décision.	ONF, DDEA
Grandes propriétés privées dotées de Plan de gestion	1	Plan de gestion élaborée par le CEEP	195,5 ha	Prise en compte des objectifs de conservation dans le plan de gestion	ONF, CEEP, DDEA
Petites propriétés privées	1	Parcelles privées cadastrées bois, lande et Pelousses	273,6 ha	La structure foncière privée du site est relativement simple. Les parcelles privées sont en règle générale, sur le site, de grande surface, ce qui favorise la gestion.	ONF, DDEA

II.1.3- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 3 : DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL

Activités humaines et occupation du sol	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture	8 sur 4270 ha	Groupements pastoraux répartis en unités pastorales. Le pastoralisme est l'activité principale du secteur étudié. Toutes les unités pastorales sont des alpages. La majorité des éleveurs, propriétaires ou locataires, viennent du département, excepté l'unité de l'Orrenaye utilisée par un groupement pastoral italien. Tous les parcours sont utilisés par des ovins (13 400 têtes). Les alpages sont en général bien équipés en cabanes et points d'eau (cf. étude CERPAM). Les investissements les plus urgents sont détaillés dans le document de gestion. Le maintien à long terme de l'activité pastorale est lié à l'amélioration de l'équipement des alpages et plus particulièrement à leur adaptation au retour des grands prédateurs (loup et lynx). Les travaux à envisager sont des constructions de cabanes, de parcs de nuit et de points d'eau supplémentaires visant à diminuer les distances de transit des animaux et à permettre au berger d'être à proximité de son troupeau en permanence, notamment de nuit.	CERPAM, ONF, DDEA
Activité sylvicole	1 sur 303,8 ha	La superficie forestière du site est relativement faible. De part des facteurs climatiques limitant (altitude élevée) et une topographie défavorable, l'exploitation forestière est très peu développée sur le territoire du site. Les seules forêts publiques sur le site sont des forêts communales relevant du régime forestier. Elles sont toutes classées en série d'intérêt écologique particulier. Seules les parcelles situées aux Terres Blanches et aux Bois noirs (Commune de Jausiers), sont dans un groupe de production associé à un rôle de protection. Il présente essentiellement des peuplements de pins à crochets d'intérêt prioritaire. Leur gestion doit permettre leur sauvegarde. Le groupe sera traité en futaie irrégulière par bouquet pour tendre à long terme vers un traitement jardiné pied à pied. Les essences objectif sont le pin à crochets (diamètre d'exploitabilité 45cm) et le Mélèze (diamètre d'exploitabilité 55cm).	ONF, DDEA
Chasse	3	Chaque commune possède sa société de chasse à laquelle sont loués les terrains communaux, le plus souvent à titre gratuit. - Jausiers : société de chasse « La Chamoisienne » - Larche : société de chasse l'"Ubayette" - Etat : licence guidée ONF	ONF, DDEA
Pêche		L'activité halieutique est pratiquée : - lac des Sagnes, de ses affluents et de son exutoire, - lac des Terres pleines et de son exutoire, - lac de l'Orrenaye, - lac des Eissaupres L'ensemble des torrents et lacs est classé en 1ère catégorie. Les lacs sont soumis à la réglementation des lacs d'altitudes. Espèces pêchées sont la Truite fario, le Saumon de fontaine, l'Omble chevalier et le vairon. Les lacs des Terres Pleines, de l'Orrenaye et des Eissaupres ainsi que le torrent de Terres Pleines sont régulièrement alevinés. Le lac des Sagnes n'est plus aleviné. Il est à noter qu'en aval du lac des Sagnes, des assècs se sont régulièrement produits du fait de la prise d'eau au niveau du lac pour la micro-centrale électrique.	Fédération de pêche, ONF DDEA

Tourisme	Réseau diffus de sentiers 2 routes et 2 pistes ouvertes à la circulation 2 organisations	<p>- Randonnée pédestre : forme de tourisme la plus développée et la mieux répartie sur le massif. Balisage assuré par l'ADRI. La fréquentation est relativement importante du fait de la facilité de l'accès motorisé d'une part à au col de Restefond, au col de Larche et au lac des Sagnes, elle n'est toutefois pas de nature à elle seule à constituer une cause de dégradation des habitats ou une perturbation grave de la faune si l'on excepte le dérangement voire les dégâts causés par les chiens d'agrément.</p> <p>- Tourisme motorisé : le site est parcouru par deux routes à chaussée goudronnée hautement touristiques (Col de la Bonnette D64 et Col de Larche D900). Le camping est toléré sur des replats accessibles, en bords de route. Itinéraire privilégié de divers rallyes automobiles. Location de la chaussée, l'hiver, pour des tests de pneumatiques pour l'entreprise Michelin.</p> <p>- Sports d'hiver : Pas de station de ski sur le site, mais deux stations sur les communes concernées (Enchastraye et Larche). Ski de randonnée et randonnées raquettes sont les seules pratiques hivernales. Fréquentation fort modeste ne pouvant nuire à la conservation de la biodiversité.</p> <p>- Les sports motorisés (randonnée 4x4, moto verte, trial et quad) : L'activité présentant un très fort développement est le quad, ses ventes ont dépassé très largement celles de la moto verte. Ces activités ont un fort impact sur le milieu par les phénomènes d'érosion, d'orniérage et de dérangement qu'elles engendrent. Le développement de ce type de pratique pourrait se révéler nocif à la conservation de la biodiversité principalement en fond de vallon où le relief se prête à une utilisation tout terrain hors des chemins ouverts à la circulation publique.</p> <p>- Le vélo de route : est une activité très développée sur la route du Col de La Bonnette, annoncée comme « la route la plus haute d'Europe ». Deux cyclotouristes (Rallye de La Bonnette et Les Fondus de l'Ubaye). A plusieurs reprise col emprunté par le Tour de France.</p> <p>- Le vélo tout terrain : bénéficie de multiples possibilités de parcours dans le site. Cependant de part la technicité du relief, la pratique du VTT ne se démocratise pas autant que dans d'autres massifs.</p>	Office de tourisme, Organisations, ONF DDEA
Cueillette	Diffus	La récolte des menus produits, champignons, fraises, framboises, myrtilles pour usage familial se pratique sur l'ensemble de la forêt à titre gratuit. L'activité présente un caractère diffus inhérent à la pratique n'engendrant pas de troubles significatifs pour la faune et encore moins pour la flore et les habitats.	Communes, ONF
Activité militaire	1	Le bataillon en caserne sur la commune de Jausiers a été fermé en 2008. Actuellement la situation n'est pas clarifiée sur l'évolution de l'activité militaire sur la zone. Une partie des terres est louée par un bail emphytéotique jusqu'en 2017 à la commune de Jausiers. La commune a émis la demande du supprimer ce bail, arguant du fait que le bataillon en caserne sur la commune a été dissout. Aucune décision officielle n'est encore actée.	Communes Ministère de la Défense
Incendies et D.F.C.I.		La haute Ubaye a été identifiée comme massif à risque modéré dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des Forêts Contre les Incendies (P.D.P.F.C.I.). La sécheresse hivernale de la vallée (caractéristique des Alpes internes) renforce le risque dans un secteur où les moyens de lutte peuvent être difficilement opérationnels compte tenu des difficultés d'accès aux massifs	Cellule DFCI ONF DDAF, Préfecture des Alpes de Haute-Provence
Urbanisation	3 documents d'urbanisme	Les règlements d'urbanisme constituent une protection de la nature car ils interdisent la construction de bâtiments dans les espaces naturels. Sur le site, nous trouvons trois types de situation : - carte communale à Larche, - PLU à Jausiers, - POS à Enchastraye (PLU en cours d'approbation)	Communes, ONF DDEA
Les projets en matière d'aménagement	2 projets envisagés	Sur le site aucun projet d'aménagement lourd n'est programmé. Aménagements touristiques à l'état de projet : - Au niveau du col de Larche, - Au niveau du lac des Sagnes.	Communes, ONF DDEA

II.1.4- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 4 : DONNÉES ABIOTIQUES GÉNÉRALES

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
paysage	2 entités paysagères	<ul style="list-style-type: none"> - Entité des vallons suspendus de l'Ubaye <p>Trois vallons (Abriès, Clapouse et Terres Pleines), situés à l'extrémité Est du Bassin de Barcelonnette. Ils présentent des caractéristiques générales identiques. Encaissés sur la partie inférieure, ces vallons s'étirent vers le Sud en forme de croissant et s'évasent à leur extrémité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entité de la vallée de l'Ubayette <p>Un vallon (Ubayette) qui s'élargit très nettement avec des pentes plus douces. Une différence de géomorphologie importante s'installe entre les deux versants et demeure jusqu'au col de Larche. L'ubac avec des pentes prononcées, entaillées d'une succession de vallons et de crêtes en altitude orientées Sud-Ouest. L'adret caractérisé par une pente plus douce et plus régulière.</p> <p>Globalement le paysage est marqué par la présence de pâturages entrecoupés de ressauts et encadrés par de vastes éboulis de toutes natures surmontés par des falaises plus ou moins massives. Les forêts rares sont inégalement réparties. Inexistantes, dans le massif de l'Orrenaye, elles apparaissent plus présentes au niveau de la seconde entité. Quelques peuplements conséquents de mélèze couvrent les pentes des vallons de la Tour des Sagnes. Tandis qu'une très belle forêt de Pin à crochets colonise les pentes gypseuses et calcaires déployées autour des Portes de l'Enfer</p>	Atlas des paysages des Alpes de Haute-Provence
Géologie	Trois grands ensembles	<ul style="list-style-type: none"> - les terrains autochtones du domaine dauphinois de l'arc alpin constitués du massif cristallin de l'Argentera qui affleure au sud – est et de sa couverture sédimentaire secondaire et tertiaire - les unités subbriançonnaises et briançonnaises du domaine briançonnais et partiellement charriées - les nappes de flyschs à helminthoïdes charriées depuis le domaine piémontais pour recouvrir en partie les terrains précédents. <div style="text-align: center;"> <p>Schéma géologique</p> <p> Limite du site Natura 2000 Domaine dauphinois Massif cristallin Couverture sédimentaire Domaine briançonnais Unités subbriançonnaises Ecaille du Restefond Ecaille de la Tête d'Empeloutier Autres unités subbriançonnaises Unités briançonnaises Unité de Rouchouse Sauton Unité du Ruburent Oserot Ecaille de Roche Chevalier Autres unités briançonnaises Domaine piémontais Nappe de l'Autapie Nappe du Parpaillon </p> </div>	ONF
pédologie	Trois grands types de sols	<ul style="list-style-type: none"> - des substrats bruts ou peu évolués, - des sols jeunes immatures, - des sols évolués parvenus à un stade d'équilibre avec la végétation. 	ODEPP

Importance du contexte géologique pour la particularité biologique du site	Le contexte géologique du site conduit à un certain nombre de particularités sur le plan de la végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Importance et diversité des terrains de nature calcicole (tufs, marnes, lias calcaire, jurassique, gypse, cargneules,) permettant le déploiement d'un éventail d'habitats calcicoles d'intérêt communautaire ou prioritaire, - faible importance des terrains strictement acides ne conduisant pas à l'expression franche de l'ensemble des caractéristiques des pelouses, éboulis et falaises siliceuses. Seuls deux épaulements de quartzite permettent l'expression de landines remarquables à <i>Vaccinium ssp.</i>, - Importance significative des Grès d'Annot conduisant à la présence en altitude notamment, de pelouses de nature acide relevant du Caricion <i>curvulae</i> d'intérêt non communautaire et l'existence de groupements saxicoles mal individualisés renfermant à la fois des espèces calcicoles et acidiphiles, - Réseau hydrogéologique à l'origine de nombreuses sources qui permettent le développement d'une gamme variée de bas marais en bordure des ruisselets. 	ODEPP
Climat	Le site appartient dans sa totalité au secteur dit des Alpes internes	<p>Celles-ci se signalent par leur isolement climatique vis à vis des influences maritimes, caractérisé par une sécheresse et un degré de continentalité marqués.</p> <p>le site présente deux singularités propres à sa position sur la chaîne des Alpes sud-occidentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du secteur de "Tour des Sagnes - Terres Pleines" ce sont les flux de sud et sud-ouest qui apportent d'abondantes précipitations. - Le secteur de "Larche – Orrenaye" est également soumis aux perturbations venues du sud et sud-ouest qui sont les plus actives ; elles sont toutefois renforcées par le retour d'est de la dépression de Gênes, alors que le mauvais temps semble s'éloigner vers l'Italie. Par ailleurs, l'effet de "Lombarde" maintient souvent un rouleau de nuages accroché sur les sommets frontaliers, accompagné d'averses et de vents violents en altitude 	ODEPP
Hydrologie et hydrographie		L'eau est très présente dans ces vallons en raison de la multitude de petits torrents qui dévalent les versants à intervalles réguliers. Issus de la fonte des neiges ou provenant de sources s'ouvrant à flanc de montagne, ils forment autant de ravins et de petites cascades qui modèlent et animent les pentes. Les torrents principaux creusent les fonds des vallons en créant parfois de magnifiques cascades comme celle du Pis (vallon de Clapouse) ou du Pissoun (vallon des Terres Pleines). Des marécages et des petits lacs animent les extrémités des vallons.	Atlas des paysages des Alpes de Haute-Provence
Hydrobiologie et caractéristiques physico-chimiques	D'après l'étude réalisée par le CEEP sur le Vallon de Terres Pleines	Pour les paramètres analysés sur les eaux du torrent de Terres Pleines, l'étude fait apparaître une potentialité biologique « Très bonne ». Pas de pollution d'origine organique. Cependant une augmentation de la demande biologique en oxygène (DBO ₅) entre le début et la fin de l'été, traduit par une activité biologique accrue qui peut révéler un enrichissement du milieu en matières nutritives. Données confirmées par le développement assez important d'algues vertes tout le long du torrent. Observations identiques sur la plupart des torrents du site (excepté l'Orrenaye)	CEEP
Hydrogéologie		<p>Les éboulis, au pied des grands reliefs, alimentent de très nombreuses sources. De telles sources sont à l'origine de tous les torrents à leur naissance en altitude. Ce sont elles qui alimentent en eau les cabanes d'altitude utilisées par les transhumants.</p> <p>Les contacts entre formations géologiques différentes peuvent donner lieu à des venues d'eau. Ainsi, les calcaires jurassiques nourrissent, au contact des schistes à blocs, au toit des grès d'Annot, des émergences</p>	ODEPP
Topographie	Altitude maximale : Tête de Moïse 3104 m. Altitude minimale : Bois noir à 1756 m.	Si les formes du relief sont parfois adoucies en arrière des ressauts, les pentes restent dans l'ensemble du site très prononcées. Autres sommets remarquables, le Chevalier, qui atteint l'altitude de 2886 m et qui ferme le vallon de Terres Pleines, le Mourre Haut, situé dans le vallon de Clapouse, qui culmine à 2872 m ou encore la Bosse du Lauzanier à 2873 m qui surplombe le vallon de Pelouse.	ONF

II.1.5- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 5 : GRANDS TYPES DE FORMATIONS VEGETALES

Types de formations végétales	Surface ha	Pourcentage de recouvrement du site	Origine des données
Milieux de pelouses et prairies	2855,8	56%	ONF, ODEPP
dont milieux communautaires	2059,2		
dont milieux prioritaires	493,3		
Milieux rupestres	1472,1	29%	ONF, ODEPP
dont milieux communautaires	1412,6		
dont milieux prioritaires	30,03		
Milieux forestiers	388,9	8%	ONF, ODEPP
dont milieux communautaires	112,6		
dont milieux prioritaires	272,3		
Milieux humides	153,8	3%	ONF, ODEPP
dont milieux communautaires	76,5		
dont milieux prioritaires	16,9		
Milieux de landes et fourrés	179,1	4%	ONF, ODEPP
dont milieux communautaires	179,1		
Autres terres (incluant les Zones urbanisées, Routes, Pistes, Parking)	22,3	<1%	ONF, ODEPP

II.1.6- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 6 : DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données Structures ressource
				ODEPP, ONF
Habitats forestiers Forêts de Conifères subalpines et montagnardes	9420 = 42.31 42.33	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Forêts typiques de l'étage subalpin des Alpes internes composées principalement de peuplements de mélèzes infiltrés par l'épicéa et le sorbier des oiseleurs dans le subalpin inférieur et régulièrement par le pin cembro par maturation forestière dans la partie supérieure de l'étage. Peuplements hébergeant 4 habitats élémentaires respectivement sur prairies (94210-1 ; 9420-2 ; 9420-4 ; 9420-6) ; forêts peu représentées sur le site	
	9430* = 42.42	*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Forêts en général denses de Pin à crochets, développées sur substrat gypseux et sur calcaire, offrant dans l'ensemble une excellente vitalité avec une bonne régénération. Peuplements infiltrés dans l'étage montagnard par le Pin sylvestre (avec présence d'introgessions) et à l'étage subalpin par l'Epicéa. Boisements hébergeant deux habitats élémentaires (9430.1* ; 9430.2*) et plusieurs faciès	
Habitats forestiers Forêts de l'Europe tempérée	91EO* = 44.21	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	Forêts alluviales constituant un cordon linéaire au sein d'alluvions récentes soumises à des crues régulières, peu représentées sur le site. Peuplements hébergeant un habitat élémentaire (91EO-4*) présentant une bonne typicité avec une assez bonne représentation de l'Aulne blanc bien que les Saulaies jouent encore un rôle prépondérant en tant que strate arbustive.	
Landes et fourrés tempérés Landes méso-hygrophiles alpines et boréales	4060 = 31.42 31.43 31.44	Landes alpines et boréales	Landes occupant l'étage subalpin et alpin inférieur composées d'arbrisseaux nains ou prostrés dominées par des Ericacées ou par divers Genévriers. Ces formations arbustives hébergent 4 habitats élémentaires (4060.3 ; 4060.4 ; 4060.6 ; 4060.9). Les 3 premiers habitats prennent place dans la série du Pin cembro et du Mélèze et accueillent sur quartzite des espèces patrimoniales ; le dernier habitat prend place dans la série interne du Pin à crochet et offre un caractère nettement xérique	
	4080 = 31.62	Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	Formations présentes à l'étage subalpin et alpin, constituées par des Saulaies installées en bordure de ruisseaux et/ou au sein de dépressions marécageuses. En fonction de l'altitude, on peut reconnaître deux types de formations : — des fourrés de Saules arbustifs à <i>Salix hastata</i> , <i>Salix pentandra</i> installés en bordure de torrent, associés ou non à des mégaphorbiaies — des Saulaies basses ou prostrées dominées par <i>Salix foetida</i> implantées en bordure de ruisselets ou au sein de dépressions marécageuses, associées aux bas-marais.	
Landes et fourrés tempérés Landes sèches et fourrés tempérés	4090 = 31.7	Landes oroméditerranéennes endémiques à <i>Genêt épineux</i>	Formations présentes à l'étage subalpin et s'insérant dans la série interne du Pin à crochet. Pelouses-épineuses hébergeant un habitat élémentaire (4090.5) développées le plus souvent sur des pentes marquées aux expositions chaudes. L'habitat est soumis à des influences floristiques contrastées mais fortement imprégnées par un cortège d'espèces méditerranéo-montagnardes et d'orophytes sud-européens.	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles Pelouses naturelles	6110* = 34.11	*Pelouses basiphiles de <i>l'Allyso-Sedion albi</i>	Pelouses pionnières, à dominance de vivaces crassulacées et infiltrées par des espèces annuelles qui colonisent des dalles rocheuses calcaires horizontales, subissant des contraintes écologiques majeures. Un habitat élémentaire représenté (6110.2*) toujours présent en mosaïque avec d'autres groupements, hébergeant diverses espèces végétales d'origine méditerranéenne en dehors de leur aire principale.	
	6170 = 36.41 36.42 36.43 31.49	Pelouses calcaires alpines et subalpines	- pelouses calciphiles fermées, mésophiles, à enneigement de mode nival (6170.1) - pelouses calciphiles subsèches d'altitude, installées sur des crêtes froides et déneigées périodiquement l'hiver, sculptées en guirlandes (6170.6) - pelouses calciphiles ouvertes, xéro-thermophiles, à enneigement de mode thermique, sculptées en gradins (6170.7 ; 6170.9 ; 6170.12). La valeur écologique et biologique de ces pelouses réside dans la variété des habitats et des faciès, dans leur diversité spécifique et leur origine floristique contrastée.	

	6150 = 36.111	Pelouses boréo-alpines siliceuses	Formations herbacées rases présentes au sein de combes à neige et regroupant trois types de groupements chionophiles correspondant à des durées d'enneigements progressifs et présentant un degré de tolérance plus ou moins élevé à la sécheresse édaphique. Ces combes à neige qui se rangent dans le <i>Salicion herbaceae</i> , alliance de type nordique, évoquent les périodes glaciaires et constituent donc des marqueurs de tout premier plan dans l'étude des changements des microclimats et méso-climats.
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	6230* = 36.31 36.41	* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouses présentes sur tous types de substrat, mais offrant des sols marqués par une acidification plus ou moins importante. Un seul habitat représenté (6230.13)* mais présentant différents faciès : — A l'étage subalpin, sur croupes ou pentes faibles, pelouses fraîches méso-hygrophiles à Pâturin violacé — A l'étage subalpin supérieur et alpin, sur replats ou pentes faibles, groupements mésophiles dominés par le Nard raide associé à un cortège floristique diversifié — A l'étage subalpin supérieur et alpin inférieur, sur pentes plus ou moins accentuées, pelouses méso-xérophiles à caractère acidiphile marquée, à Canche flexueuse et Flouve odorante. — A l'étage subalpin supérieur et alpin inférieur, dans les dépressions longuement enneigées, pelouses chionophiles, riches en géophytes bulbeux, dominées par la Renoncule de Küpfer et le Vulpin de Gérard. Ces pelouses associent au cortège de plantes acidiphiles ou acidiclinales caractéristiques, un ensemble de plantes basophiles empruntées aux pelouses calcicoles.
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles Pelouses mésophiles	6520 = 38.3 36.33	Prairies de fauche de montagne	Prairies développées au sein de l'étage montagnard supérieur à subalpin occupant les replats de fond de vallée et les terrasses d'altitude, utilisées principalement comme zone de parcours par les ovins et les bovins. On peut distinguer deux faciès principaux : — les prairies à Fenouil et Trisèdre jaunâtre présentes localement sur un replat de vallée encore utilisées comme prairie de fauche. — les prairies à Fétuque paniculée qui sont pâturées, ou fauchées, présentes sur les terrasses d'altitude qui renferment encore une richesse végétale de qualité mais en haut du vallon de Clapouse, elles apparaissent notablement dégradées.
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles Pelouses humides semi-naturelles à hautes herbes	6430 = 37.81	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Ces formations comprennent 2 habitats développés de l'étage montagnard supérieur à subalpin : — les prairies à hautes herbes développées sur sols profonds, riches en humus et d'ambiance très humide (6430.8) — les prairies à hautes herbes présentes au sein de couloirs ensoleillés à Calamagrostide à feuilles de roseau (6430.) Le premier habitat possède une grande valeur écologique et biologique qui résulte d'une individualité floristique très marquée et de son caractère relictuel.
Habitats d'eaux douces Eaux dormantes	3140 = 22.12x 22.44	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	Ces communautés de <i>Chara</i> ssp. se développent au sein de lacs ou de mares, de profondeur variable, à granulométrie riche en sables, galets et graviers. Les eaux sont de nature météorique, issues de cours d'eau et de ruissellement. Ces végétations pionnières offrent un développement de type estival
Habitats d'eaux douces Eaux courantes	3220 = 24.221& 24.222	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Formation développée de l'étage montagnard à alpin comprenant un seul habitat (3220.1) correspondant à un peuplement de plantes pionnières herbacées ou sous-frutescentes colonisant les lits de graviers des cours d'eau à débit élevé, soumis à des alternances de phases d'inondation et de phases de dessèchement. Il s'ensuit une précarité de ces communautés marquées par l' <i>Epilobe</i> de Fleischer
	3240 = 24.224	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Formation développée de l'étage montagnard à subalpin inférieur. Constitué par des formations arbustives pionnières implantées sur les bancs d'alluvions des lits des torrents. Ils sont soumis à des crues parfois très violentes et des zones d'exondation prolongées durant les mois d'été. Deux faciès sont distingués, l'un typique riche en Saules (à nappe phréatique haute), l'autre xérocline riche en Argousiers (à nappe phréatique basse).
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais Tourbières acides à Sphaignes	7140 = 54.5	Tourbières de transition et tremblants	Ces formations liées à la présence d'eau libre ou légèrement fluente (plan d'eau ou chenaux) constituent la transition entre les groupements aquatiques et les groupements terrestres et hébergent un habitat (7140-1). Celui-ci forme des radeaux flottants à <i>Carex rostrata</i> ou des buttes qui se développent sur un sol spongieux gorgé d'eau, dans des eaux d'alimentation plutôt neutrophiles

Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais Bas-marais calcaires	7220* = 54.12	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	La présence de nombreuses formations géologiques aquifères alimente au niveau des zones de contacts et accidents géologiques l'existence de fréquents points d'émergence de sources. La multiplicité des conditions stationnelles (vitesse d'écoulement, dureté des eaux et caractéristiques physico-chimiques) permet le développement d'un panel diversifié de communautés bryophytiques colonisées par une végétation plus ou moins clairsemée de Phanérogames. L'habitat (7220-1) héberge de belles colonies de Petit Apollon (<i>Parnassius phoebus sacerdoce</i>)
	7230 = 54.2	Tourbières basses alcalines	Communautés végétales de bas-marais, présentes de l'étage montagnard à l'étage alpin (entre 1500 m. et 2400 m.), occupant des positions topographiques variées (dépressions, tourbières de pente et surtout bords de torrents, de lacs,...), développées sur calcaire mais aussi sur grès, présentant un sol gorgé d'eau, de pH neutre à très alcalin. Un seul habitat est présent (7230.1) regroupant une diversité de petites communautés et présentant une valeur fonctionnelle très importante car il abrite un grand nombre d'espèces, animales et végétales, spécialisées dont certaines sont très étroitement dépendantes de ces milieux pour survivre.
	7240* = 54.2	*Formations pionnières pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	Communautés développées à l'étage alpin, à partir de 2400 m., en bordure d'alluvions ou de sources, constituées par des gazons à Cypéracées et à Joncacées. Un seul habitat présent (7240.1) regroupant diverses associations qui occupent des superficies plus ou moins importantes. cet habitat, hérité des périodes glaciaires, offre une très haute valeur patrimoniale et héberge plusieurs espèces remarquables notamment en bordure du lac de l'Orrenaye
Habitats rocheux et grottes Eboulis rocheux	8110 = 61.11	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani</i>)	Distinction de 3 habitats élémentaires (8110-1 ; 8110-3 ; 8110-5) qui se répartissent en fonction de l'altitude et de la granulométrie. Il faut souligner l'absence de certains lithophytes les plus caractéristiques présents ailleurs dans la chaîne alpine et la pénétration de quelques lithophytes calcicoles. Ce trait est lié à la nature acide peu marquée des éboulis issus de la désagrégation des grés d'Annot.
	8120 = 61.22 61.23 61.31	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	La richesse géomorphologique associée aux contrastes microclimatiques se traduit par le développement de 4 habitats élémentaires (8120-2 ; 8120-3 ; 81120-4 ; 8120-5) comprenant chacun plusieurs faciès et par l'expression d'une flore lithophile très diversifiée. De nombreuses endémiques alpines ou orophytes du Sud-Ouest des Alpes sont présentes dans ces pierriers
	8130 = 61.3	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Présence d'un seul habitat élémentaire (8130-1) peu répandu sur le site ; éboulis calcaires non stabilisés, sur pentes marquées, présentant une granulométrie plutôt fine, des étages montagnard et subalpin, aux expositions ensoleillées, à physionomie élevée
Habitats rocheux et grottes Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8210 = 62.15	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Distinction de deux habitats élémentaires (8210-11) et (8210-12) répartis en fonction de l'altitude et des conditions microclimatiques ; l'habitat (8210-12) présente deux faciès et héberge de nombreuses endémiques
	8220 = 62.21	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Présence d'un seul habitat élémentaire (8220.1) montrant un manque de typicité sur le plan des espèces végétales caractéristiques. Ce trait spécifique est à mettre en relation avec la nature des grés présents sur le site qui sont constitués par une matrice contenant toujours une forte proportion de minéraux alcalins ; toutefois, quelques espèces à haute valeur patrimoniale sont présentes sur les rares affleurements de quartzites
Habitats rocheux et grottes Autres habitats rocheux	8240* = 62.3	* Pavements calcaires	Habitat développé sur des dalles calcaires à fissures variées, liées à la dissolution du calcaire par les eaux de ruissellement Cette morphologie particulière entraîne l'existence de microclimats variés permettant l'installation de micro communautés végétales diversifiées et comprenant d'éboulis, de rochers, de combes à neige, de pelouses voire de prairies.

Nota : l'astérisque (*) précèdent les noms des habitats indique le caractère prioritaire de celles-ci.

II.1.7- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 7 : SURFACE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Code Natura	Code C.B	Habitat	Surface
9420	42.31 ; 42.33	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	112,626
9430*	42.42	*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	270,758
91EO*	44.21	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	1,507
4060	31.42 ; 31.43 ; 31.44	Landes alpines et boréales	44,449
4080	31.62	Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	10,638
4090	31.7E	Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	120,208
6110*	34.11	*Pelouses basiphiles de l' <i>Allyso-Sedion albi</i>	nr
6170	36.41 ; 36.42 ; 36.43 ; 31.49	Pelouses calcaires alpines et subalpines	1470,751
6150	36.111	Pelouses boréo-alpines siliceuses	49,734
6230*	36.31 ; 36.41	*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	493,298
6520	38.3 ; 36.33	Prairies de fauche de montagne	505,202
6430	37.81	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	28,854
3140	22.12x22.44	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	10,531
3220	24.221x24.222	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	2,483
3240	24.224	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	3,813
7140	54.53	Tourbières de transition et tremblants	8,771
7220*	54.12	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	1,732
7230	54.2	Tourbières basses alcalines	54,695
7240*	54.2	*Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	15,198
8110	61.11	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	347,872
8120	61.22 ; 61.23 ; 61.31	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	742,738
8130	61.31	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	19,020
8210	62.15	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	214,830
8220	62.21	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	88,179
8240*	62.3	*Pavements calcaires	30,041

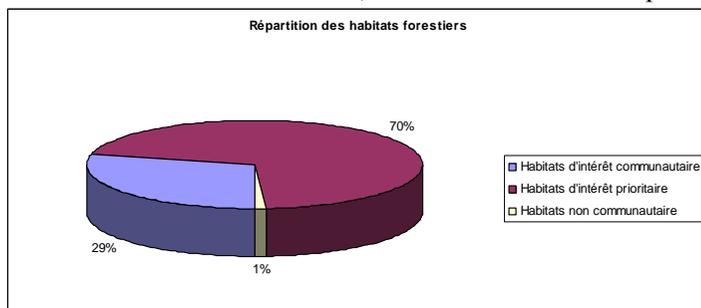
Nota : l'astérisque (*) précédent les noms des habitats indique le caractère prioritaire de celles-ci.

Origine des données Structures ressource

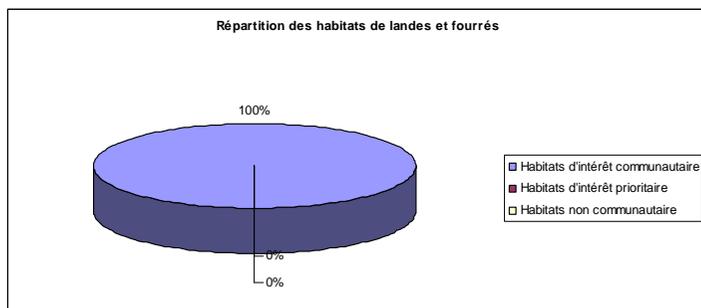
ODEPP, ONF

II.1.8- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / DIAGRAMMES 1 à 5 : IMPORTANCES RELATIVES DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PAR TYPES DE FORMATIONS VEGETALES

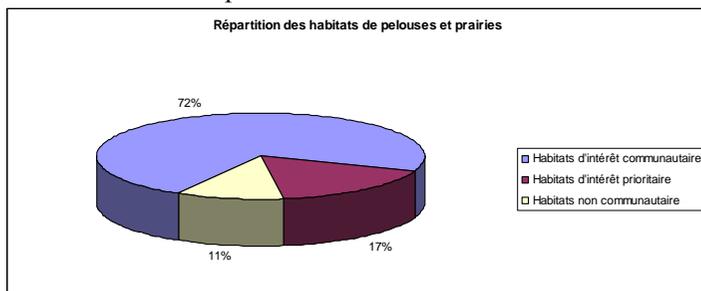
Les forêts couvrent **388,8** ha sur le site dont **112,6** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **384,9** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.



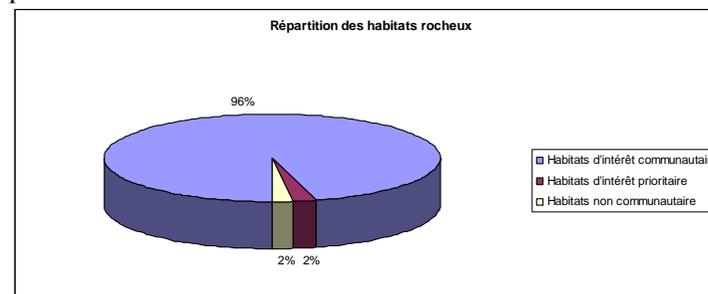
Les landes et fourrés représentent **179,1** ha de la surface totale du site toutes sont des habitats d'intérêt communautaires.



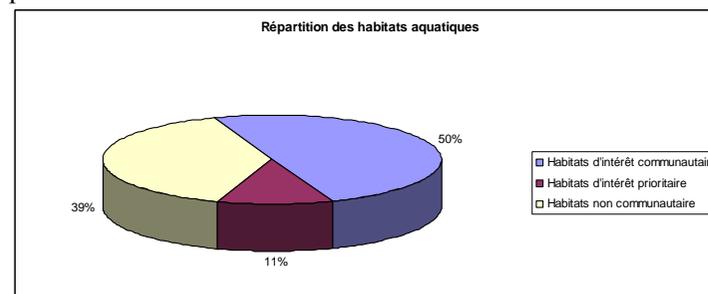
La surface des habitats de pelouses et de prairies est de **2 855,8** ha dont **2 059,2** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **496,3** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.



Les habitats rocheux représentent **1 472,1** ha, dont **1 412,6** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **30,0** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.

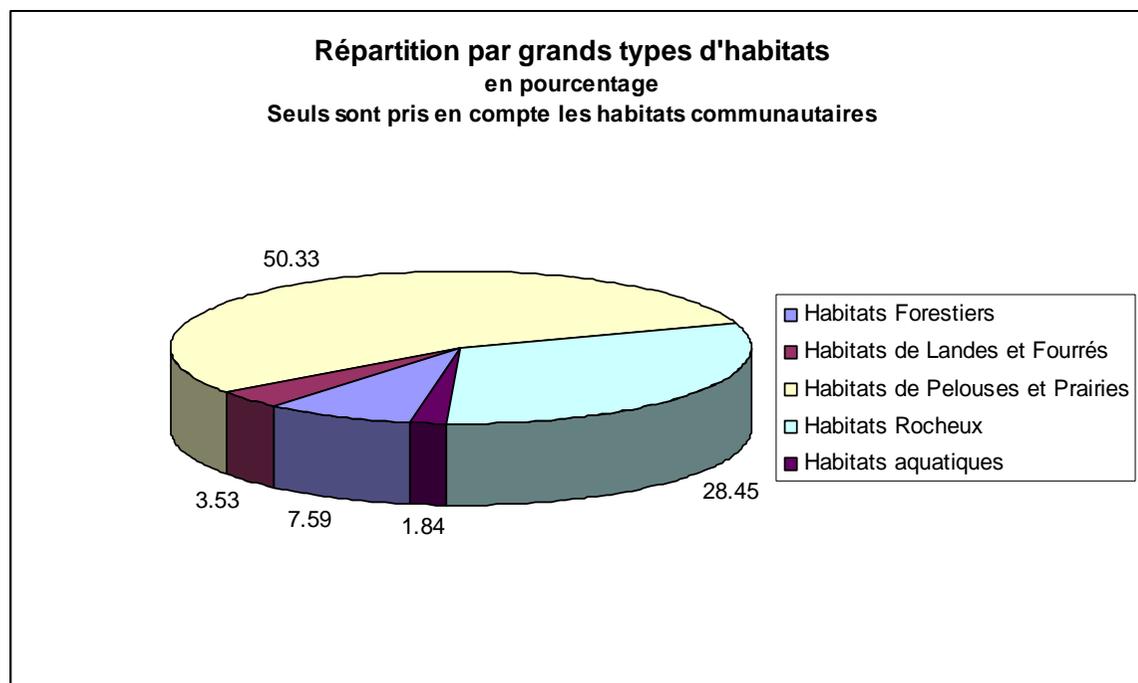


Les habitats aquatiques et humides représentent **153,8** ha, dont **76,5** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **16,9** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.

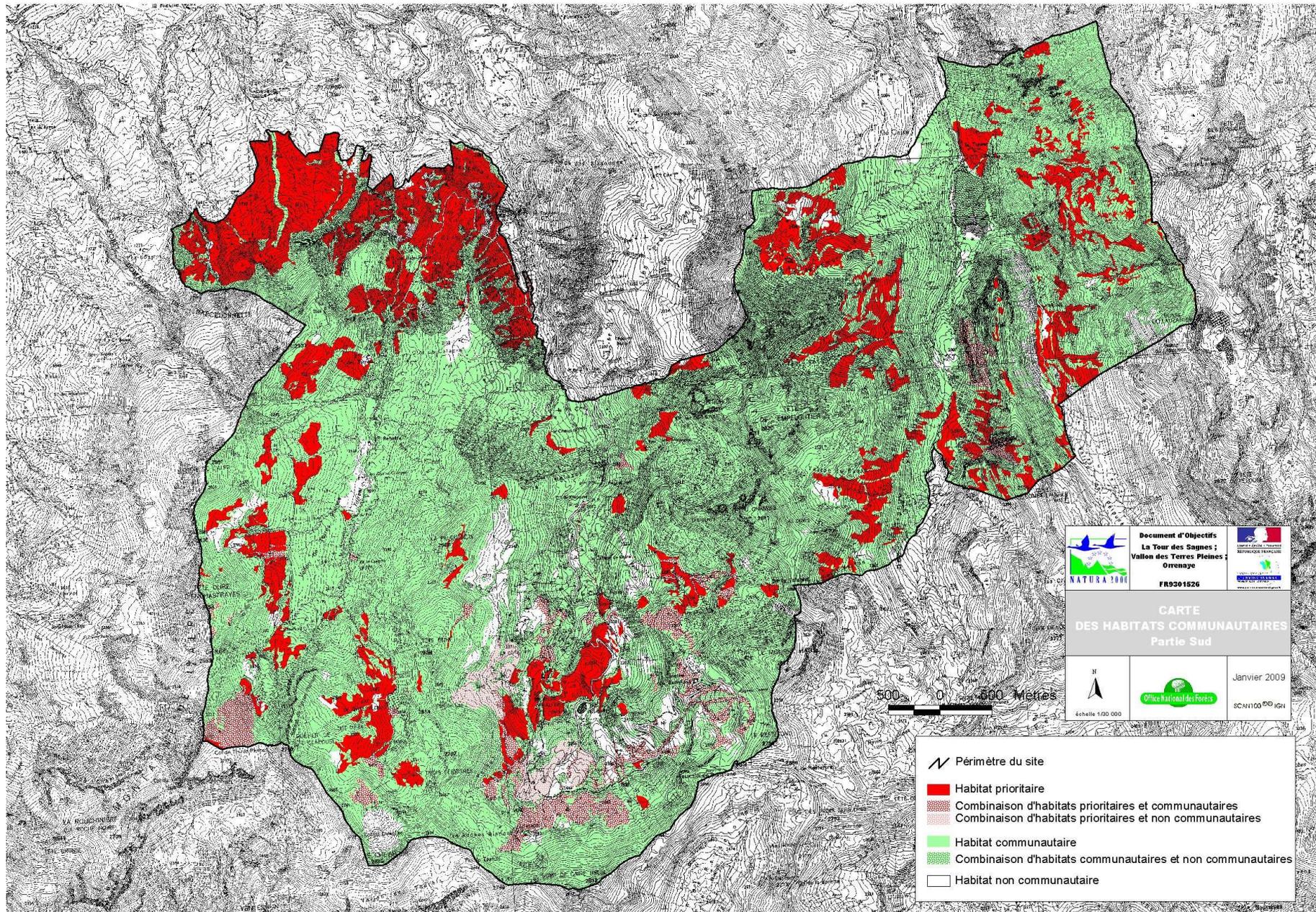


II.1.9- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 8 & DIAGRAMME 6 : RECAPITULATIF DES SURFACES DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE PAR TYPES DE FORMATIONS VEGETALES

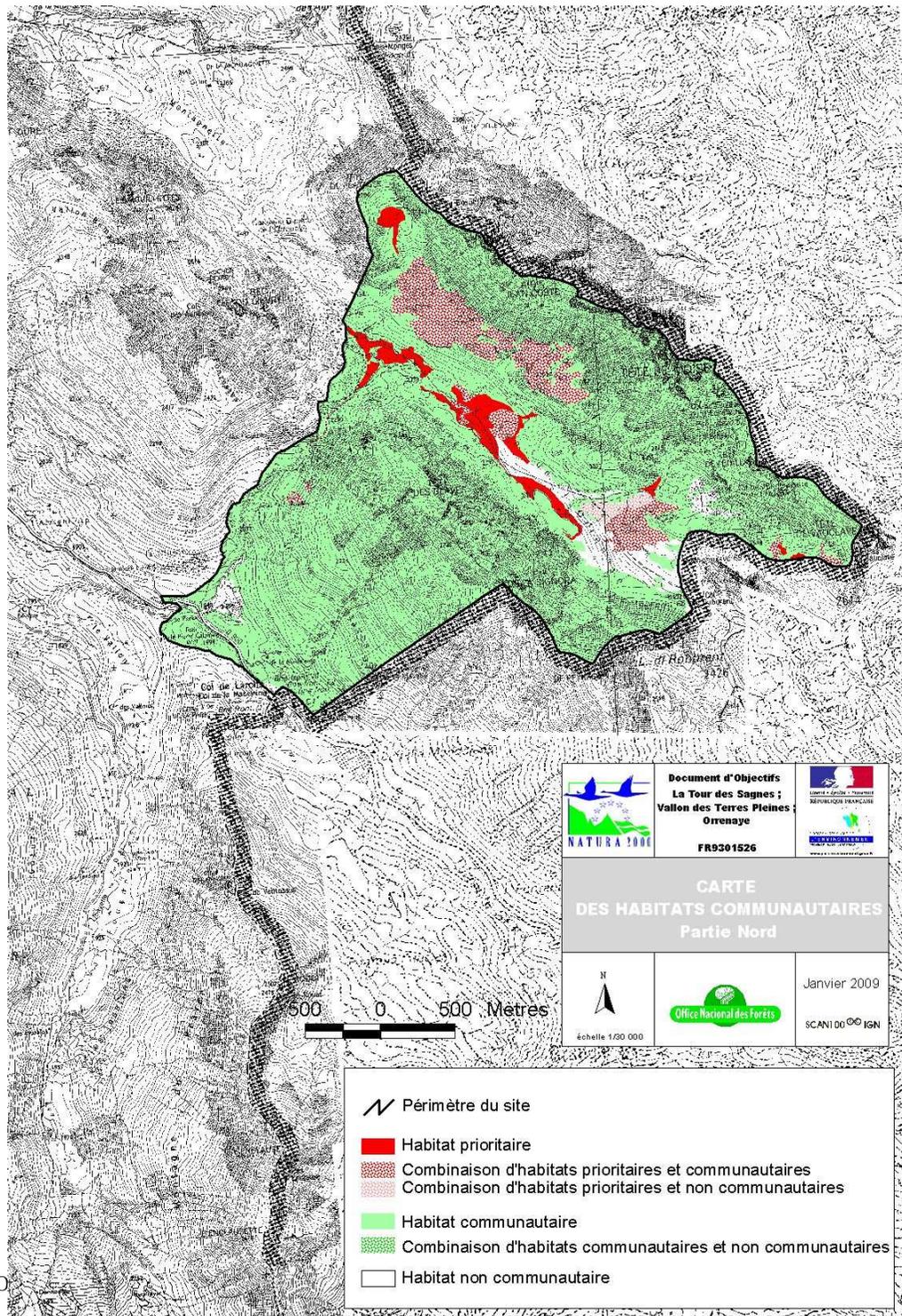
Types de formations végétales	Surfaces habitats d'intérêt communautaires et prioritaires (ha)	Pourcentage de la surface totale du site
Forêts	384,9	7,59
Landes	179,1	3,53
Pelouses	2 552,5	50,33
Habitats rocheux	1 442,7	28,45
Habitats aquatiques	93,4	1,84
Total	4 652,6	91,75



**II.1.10- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / CARTE 1 : CARTE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE
PARTIE SUD**



**II.1.11- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / CARTE 2 :
 CARTE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE
 ET PRIORITAIRE
 PARTIE NORD**



II.1.12- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 9 : ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE L'ANNEXE II ET IV DE LA DIRECTIVE HABITATS

	Groupe	Annexe II		Annexe IV	
		Nombre	Espèce	Nombre	Espèce
ESPECES ANIMALES	Mammifère	1	<i>*Canis Lupus</i>	1	<i>*Canis Lupus</i>
	dont Chiroptère	2	<i>Myotis emarginatus</i> <i>Myotis bechsteini</i>	14	<i>Myotis emarginatus</i> <i>Myotis bechsteini</i> <i>Myotis daubentoni</i> <i>Myotis mystacinus</i> <i>Myotis alcathoe</i> <i>Myotis brandti</i> <i>Myotis nattereri</i> <i>Nyctalus leisleri</i> <i>Eptesicus nilssoni</i> <i>Eptesicus serotinus</i> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Pipistrellus kuhli</i> <i>Hypsugo savii</i> <i>Plecotus sp.</i>
	Reptile			1	<i>Lacerta agilis</i>
	Lépidoptère			2	<i>Parnassius apollo</i> <i>Glaucopsyche arion</i>
ESPECES VEGETALES	Flore			2	<i>Aquilegia alpina</i> <i>Saxifraga valdensis (validation détermination en cours)</i>

Nota : l'astérisque (*) précédant les noms d'espèces indique le caractère prioritaire de celles-ci

II.1.13- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 10 : ESPECES VEGETALES D'INTERET PATRIMONIALES

Taxons	Directive Habitats	Convention Washington ou Berne	Protection Nationale	Protection Régionale	Protection départementale	Livre Rouge National	Indice de rareté 04
<i>Achillea macrophylla</i> L.							R
<i>Aconitum variegatum</i> L. subsp. <i>paniculatum</i> (Arcang.) Negodi					X		AR
<i>Allyssum alpestre</i> L.							AR
<i>Androsace pubescens</i> DC.			Annexe I			Tome 2	PC
<i>Androsace adfinis</i> Biroli subsp. <i>brigantiaca</i> (Jord. & Fourr.) Kress						Tome 2	PC
<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertner					Cueillette réglementée		C
<i>Aquilegia alpina</i> L.	Annexe IV		Annexe I			Tome 2	AC
<i>Arnica montana</i> L.					Cueillette réglementée		AC
<i>Artemisia genipi</i> Weber	Annexe V				Cueillette réglementée		PC
<i>Artemisia glacialis</i> L.					Cueillette réglementée		PC
<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam.					Cueillette réglementée		PC
<i>Athyrium distentifolium</i> Tausch ex Opiz							R
<i>Berardia subacaulis</i> Vill.			Annexe I			Tome 2	AC
<i>Biscutella valentina</i> (Loefl. Ex L.) Heywood subsp. <i>pyrenaica</i> (A.Huet) Grau & Klingenberg						Tome 1	AR
<i>Campanula stenocodon</i> Boiss. & Reuter						Tome 2	PC
<i>Carex ornithopoda</i> Willd. subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman			Annexe I			Tome 2	TR
<i>Carex bicolor</i> All.			Annexe I			Tome 2	AR
<i>Carex microglochin</i> Walhenb.			Annexe I			Tome 1	TR
<i>Cirsium montanum</i> (Waldst. & Kit. Ex Willd.) Spreng.			Annexe I			Tome 1	AR
<i>Coincya richeri</i> (Vill.) Greuter & Burdet						Tome 2	R
<i>Dactylorhiza cruenta</i> (O.F.Müll.) Soo		Annexe II		X			PC
<i>Dactylorhiza fuschii</i> (Druce) Soo		Annexe II					C
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soo		Annexe II					PC
<i>Dactylorhiza maculata</i> subsp. <i>maculata</i> (L.) Soo		Annexe II					PC
<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerth.)		Annexe II					AC
<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase							AC
<i>Daphne mezereum</i> L.					Cueillette réglementée		AC
<i>Delphinium dubium</i> (Rouy & Foucaud) Pawl.						Tome 2	PC
<i>Dianthus deltoides</i> L.					X		AR

<i>Dianthus pavonius</i> Tausch				X	Tome 2	AC
<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen				Cueillette réglementée		TC
<i>Doronicum clusii</i> (All.) Tausch					Tome 2	PC
<i>Dracocephalum ruyschiana</i> L.		X				R
<i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>hermaphroditum</i> (Hagerup) Böcher						RR
<i>Equisetum fluviatile</i> L.						R
<i>Equisetum hyemale</i> L.						R
<i>Fritillaria tubiformis</i> Godr. & Gren.				X		PC
<i>Gagea villosa</i> (M.Bleb.) Sweet					Tome 2	AC
<i>Galium saxosum</i> (Chaix) Breistr.					Tome 1	R
<i>Gentiana burseri</i> Lapeyr <i>villarsii</i> (Griseb.) Rouy					Tome 2	PC
<i>Gentiana lutea</i> L.	Annexe V			Cueillette réglementée		C
<i>Gentiana rostanii</i> Reut ex Verl.					Tome 2	PC
<i>Gentiana schleicheri</i> (Vacc.) Kunz					Tome 1	R
<i>Hedysarum boutignyanum</i> (Camus) Alleiz.			Annexe I	X		PC
<i>Hedysarum brigantiacum</i> Bourn., Chas & Kerguélen					Tome 2	PC
<i>Hierochloa odorata</i> (L.) P. Beauv.			Annexe I		Tome 1	AR
<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.						R
<i>Inula bifrons</i> (L.) L.			Annexe I		Tome 2	PC
<i>Jovibarba allionii</i> (Jord. & Fourr.) D.A. Webb				X	Tome 2	R
<i>Juncus arcticus</i> Willd.				X	Tome 1	PC
<i>Leontopodium alpinum</i> Cass.				Cueillette réglementée		PC
<i>Lilium martagon</i> L.				Cueillette réglementée		C
<i>Minuartia rupestris</i> (Scop.) Schinz & Thell.				X	Tome 2	AC
<i>Narcissus poeticus</i> L.				Cueillette réglementée		C
<i>Oreochloa seslerioides</i> (All.) K.Richt.					Tome 2	AR
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth				X		R
<i>Poa glauca</i> Vahl				X	Tome 1	R
<i>Primula marginata</i> Curtis			Annexe I		Tome 2	AC
<i>Prunus brigantina</i> Vill.					Tome 2	AC
<i>Salix breviserrata</i> Flod.			Annexe I		Tome 2	AR
<i>Salix daphnoides</i> Vill.						PC

<i>Saxifraga diapensoides</i> Bellardi				X		Tome 2	AR
<i>Trichophorum pumilum</i> (Vahl) Schinz & Thell.)			Annexe I			Tome 2	AR
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.					Cueillette réglementée		C
<i>Vaccinium uliginosum</i> L. subsp. <i>microphyllum</i> (Lange) Tolmatchew					Cueillette réglementée		C
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L.					Cueillette réglementée		AR
<i>Woodsia alpina</i> (Bolton) Gray							TR

II.1.14- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 11 : ESPECES ANIMALES D'INTERET PATRIMONIALES

Taxons	Directive Habitats	Convention Washington ou Berne	Protection Nationale	Protection Régionale	Livre Rouge National	Endémisme	Conservation PNM
<i>Parnassius phoebus sacerdos</i> Stichel			Article3				
<i>Carcharodus flocciferus</i> Zeller							Statut B
<i>Euchloe tagis</i> Hübner							Statut A
<i>Carabus solieri</i> Dejean			Article1				
<i>Leuctra marinettae</i>						Endémique	
<i>Isoperla carbonaria</i>						Endémique	

II.1.15- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 12 : ESPECES VEGETALES ET ANIMALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE A PRESENCE POTENTIELLE SUR LE SITE

		ANNEXE II	ANNEXE IV
Espèces Végétales		Buxbaumie verte	
Insectes	Papillons	Damier de la Succise Ecaille chinée	Azuré du serpolet Sphinx de l'Argousier Sphinx de l'épilobe
Reptiles	Serpents		Coronelle d'Autriche Couleuvre d'Esculape Couleuvre verte et jaune
Mammifères	Chauves souris	Minioptère de Schreibers Barbastelle	Pipistrelle soprane Oreillard roux Oreillard de montagne Noctule commune Grande Noctule Sérotine commune Sérotine bicolore
	Carnivores	Lynx lynx	

II.1.16- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 13 : LES FOYERS BIOLOGIQUES ACTUELS DU SITE

Milieux	Qualification	Localisation
Milieux humides	Grande importance spatiale, grande diversité en habitats et bonne connectivité (cf. <i>infra</i>) qui permet de relier fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèce (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.)	- lac des Sagnes associé à la mégaphorbiaie du vallon de Pelouse - lac des Terres Pleines et son prolongement en aval ainsi que l'ensemble marécageux du Clot Pipil (Vallon de Terres Pleines) - réseau de sources et ruisselets du haut vallon de Clapouse et du Chevalier - lac de l'Orrenaye et son exutoire
Milieux forestiers	Le massif de Pin à crochet forme une vaste entité forestière qui permet de l'individualiser comme foyer biologique en raison de sa superficie, de son excellente régénération et des habitats contrastés qu'il héberge	- Terres Blanches - Bois noir
Landes	Les formations les plus xériques du site, représentées par des habitats de landes à Genévrier sabine, des fragments de pelouses sèches et des falaises chaudes constitue un foyer biologique important, renforcé par le fait que ce pôle xérique jouxte des formations plus humides (prairies de fauche, nardaies mésophiles et pinèdes mésophiles)	- Versant Est du Bec de l'Aigle
Praires et pelouses	Les prairies mésophiles constituent un autre foyer de biodiversité en raison de leur grande richesse spécifique et de leur proximité avec des pelouses xéro-thermophiles installées sur le versant d'adret. De même, les pelouses xéro-thermophiles participent à la forte biodiversité représentées par le coeur humide du lac des Sagnes	- Replat du Pis, - Vallon de Clapouse. - Versant Est de la Tour des Sagnes

Foyers biologiques du site

Mosaïque de bas-marais de groupements pionniers alpins de pelouses, d'éboulis et de rochers

Entité de " Terres Pleines - Tour des Sagnes "

Entité de l'Orrenaye

Boisements de Pin à crochet de Terres blanches et du Bois Noir

Mosaïque de pelouses et landes xériques du bec de l'Aigle

Prairies mésophiles du Pis

Mosaïque de Tremblantes, bas-marais, prairies et pelouses de Terres pleines

Mosaïque de combes à neige, de bas-marais, de groupements pionniers alpins, et d'habitats de rochers siliceux et calcaires du vallon du Chevalier

Mosaïque de Tremblantes, bas-marais, saulaies mégaphorbiaie et prairies à hautes herbes de la Tour des Sagnes

- Forêts
- Pelouses & prairies
- Eboulis
- Rochers
- Rivières & ruisseaux
- Routes

II.1.17- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 14 : INTERDEPENDANCES ENTRE HABITATS ET ESPECES

	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE																				AUTRES HABITATS D'ESPECES IMPORTANTS																	
CODE NATURA	91F0*	9420	9430*	4060	4080	4090	6110	6150	6170	6230*	6430	6520	8110	8120	8130	8210	8220	8240*	7140	7220	7230	7240	3140	3220	3240													
CODE CORINE	42,31/42,33	42,3	42,423	31,42/31,43/31,44	31,62	31,7E	34,11	36,1	36,41/31,42/31,43/31,44	36,31/36,41	37,81	38,3/36,33	61,11	61,22/61,23/61,31	61,31	62,15	62,21	62,3	54,5	54,12	54,2	54,2	22,12x22,44	24,221x24,222	24,224	41,H	36,312	36,34	36,52	37,88	54,4	24	86					
ESPECES																																						
Myotis emarginatus	AC 1	AC 1	AC 1	AC x	AC x	Ax	A1	A1	A1	A1	AC x	A-1	Ax	Ax	Ax	RS 1	RS 1	RS 1	A-1	A-1	A-1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC x	A1	A1	A1	A1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC 1	AC 1	AC 1	
Myotis bechsteini	AC 1	AC S1	AC S1	AC x	AC x	Ax	A1	A1	A1	A1	AC x	A-1	Ax	Ax	Ax	RS 1	RS 1	RS 1	A-1	A-1	A-1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC x	A1	A1	A1	A1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC 1	AC 1	AC 1	
Canis lupus*	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1

Les cellules sont renseignées selon la typologie suivante :

- *information sur l'importance biologique* :
 - 1 = habitat principal (ou important pour l'espèce)
 - 2 = habitat secondaire
 - x = habitat fréquenté (manque de connaissances scientifiques sur l'importance de l'habitat pour l'espèce considérée)
 - ? = habitat susceptible d'être fréquenté (manque de connaissances scientifiques sur l'écologie de l'espèce)
- *information sur la fonctionnalité* :
 - R = reproduction
 - A = alimentation
 - S = stationnement, refuge
 - C = corridors, déplacement
 - T = toutes fonctions confondues (plantes, animaux fixés)

II.1.18- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 14 : CORRIDORS ECOLOGIQUES

Domaine	Qualificatif	
La matrice	tâche la plus étendue et la plus connectée du paysage : surfaces herbacées (prairies et pelouses)	<p style="text-align: center;">Structure spatiale du site</p>
Les corridors écologiques	éléments linéaires du paysage, ils relient les tâches entre elles et irriguent la matrice : zones humides associées aux cours d'eau . Ils présentent une forme naturelle en arborescence qui leur permet d'irriguer la matrice sans la fragmenter : connections ou reconnections entre elles des différentes tâches et liens fonctionnellement entre les différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèce (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.). Elles permettent la migration d'individus et la circulation de gènes (animaux, végétaux ou fongiques) d'une sous population à l'autre.	
Les tâches vertes	En dehors des boisements importants de Terres Blanches et du Bois noir, on observe une mauvaise connectivité entre les tâches boisées représentées par les peuplements de Mélèze. Cette écofragmentation forestière est un facteur d'isolement écologique en raison de l'insularisation qu'elle induit. Elle constitue un facteur défavorable aux déplacements des espèces.	
Les tâches grises	Les éboulis forment un continuum géomorphologique.	
Les tâches et lignes noires	Les lignes de relief forment à la fois des barrières écologiques qui isolent en partie les vallées les unes des autres et orientent par l'intermédiaire des cols les flux d'espèces.	
La ligne blanche	La route constitue une barrière écologique importante. Elle modifie les effets de lisière et participe au morcellement de l'espace. Sur le site, elle participe à la rupture du corridor écologique réalisée par les cours d'eau. Inversement certaines espèces végétales peuvent être favorisées par les infrastructures routières en utilisant les bas-côtés comme corridor de migration mais ce sont souvent des espèces ubiquistes, banales voire envahissantes.	

II.1.19- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 15 - ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS DE L'ANNEXE I :

Habitat	Remarques au sujet de l'état de conservation de certains secteurs	Etat de conservation
Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Habitats dans l'ensemble fragmentés, formant pas de boisements continus de vastes superficies ; absence de vieux et très vieux stades forestiers ; peuplements faiblement colonisés par le Pin cembro	Moyen
*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Très bonne régénération dans l'ensemble ; diversité et contrastes des habitats ; les Pîneraies mésophiles sont de meilleur qualité au niveau de la diversité et sont installées sur des terrains plus stables ; les Pîneraies sèches sont moins riches et sont installées sur des terrains gypseux instables et soumis à des glissements de terrain	Excellent
*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	Encaissement des lit des torrents non favorable à un large développement des formations alluviales ; faible superficie de l'habitat qui est peu typé sur le plan floristique et peu mûre : les saulaies jouent encore un rôle prépondérant	Réduit
Landes alpines et boréales	L'habitat générique est bien représenté par trois habitats élémentaires bien typés ; la dynamique de l'habitat présente un caractère progressif	Excellent
Landes alpines et boréales Fourrés xérophiles et méso-xérophiles des Alpes internes à <i>Astragale</i> queue de renard et <i>Genévrier</i> sabbine (4060.9)	L'habitat est peu représenté en superficie mais constitue des formations typiques en raison de sa structuration en mosaïque. Les perspectives de conservation des fonctions sont moyennes en raison d'un enrésinement par les ligneux toutefois la restauration est possible avec un effort moyen	Bon
Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	L'habitat est bien réparti sur l'ensemble du site mais peu représenté en superficie ; les surfaces sont cependant notables par rapport à leur importance dans les Alpes du Sud ; il héberge deux formations dont l'une est moyennement typé sur le plan floristique ; la dynamique de l'habitat présente un caractère progressif	Bon
Landes oroméditerranéennes endémiques à <i>Genêt</i> épineux	L'habitat occupe une vaste superficie sur le site, est bien typé sur le plan floristique mais présente une sur-représentation des stades d'éboulis fixés et des pelouses ouvertes	Bon
*Pelouses basiphiles de l'<i>Allyso-Sedion albi</i>	L'habitat occupe une faible superficie sur le site mais apparaît régulièrement en mosaïque avec d'autres habitats ; il présente une assez bonne typicité, un bon degré de conservation de la structure et des fonctions	Bon
Pelouses calcaires alpines et subalpines	L'habitat générique occupe une vaste superficie, rassemble une grande diversité d'habitats élémentaires aussi bien sur le plan floristique que écologique ; la dynamique est dans l'ensemble progressive	Excellent
Pelouses boréo-alpines siliceuses	L'habitat générique héberge des groupements diversifiés sur le plan écologique mais la dynamique de l'habitat présente un caractère régressif en certains points du site en liaison avec le réchauffement climatique	Bon
* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	L'habitat générique occupe une vaste superficie, rassemble une diversité importante d'habitats élémentaires aussi bien sur le plan floristique que écologique ; la dynamique est dans l'ensemble progressive	Bon
Prairies de fauche de montagne	L'état de conservation des prairies de fauche du site varie en fonction des habitats élémentaires impliqués : les prairies de fauche à <i>Trisetè</i> doré présente un état de conservation réduit ; les prairies de fauche à <i>Fétuque</i> paniculée mésophiles à mésohygrophiles offre un bon état de conservation ; les prairies de fauche à <i>Fétuque</i> paniculée méso-xérophiles offre un état de conservation moyen	Réduit à bon
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à	Habitat générique présentant deux types de formations très bien typés sur le plan floristique et écologique, d'inégale importance en superficie ; la formation 1 présente un caractère permanent tandis que la formation 2 présente une	Excellent

alpin	dynamique à caractère progressif	
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	Habitat peu représenté en terme de superficie mais bien typé sur le plan floristique et écologique	Bon
Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Habitat peu représenté sur le site en terme de superficie mais occupant un linéaire relativement important, bien typé sur le plan floristique et écologique et présentant un bon degré de conservation de la structure et de bonnes perspectives de conservation fonctions	Bon
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Habitat peu représenté sur le site en terme de superficie, bien typé sur le plan floristique et écologique et présentant un bon degré de conservation de la structure et de bonnes perspectives concernant la conservation des fonctions	Bon
Tourbières de transition et tremblants	Habitat présentant une typicité moyenne sur le plan floristique, une bonne typicité sur le plan écologique ; occupe de faibles superficies sur le site mais notables au regard de la représentation de cet habitat dans les Alpes du Sud ; bon degré de conservation de la structure et des fonctions ; évolution régressive en certains points localisés du site	Bon
*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Habitat présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de faibles superficies sur le site mais apparaissant en de multiples points le long des ruisseaux ; excellent degré de conservation de la structure et des fonctions ; habitat présentant dans l'ensemble un caractère permanent	Excellent
Tourbières basses alcalines	Habitat renfermant une diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant des superficies conséquentes ; évolution régressive en certains points du site	Bon
*Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	Habitat renfermant une diversité de groupements, présentant une bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant des superficies réduites mais particulièrement notables au regard de la superficie couverte par cet habitat dans les Alpes du Sud ; évolution régressive en certains points du site	Bon
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	Habitat renfermant une diversité de groupements, présentant une bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies ; excellente conservation de la structure et des fonctions ; habitat à caractère permanent en altitude présentant localement une évolution régressive à basse altitude	Excellent
Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Habitat renfermant une très grande diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies ; habitat à caractère permanent en altitude, présentant localement une évolution régressive à basse altitude	Excellent
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Habitat peu diversifié sur le plan des groupements, présentant une typicité moyenne, appauvri sur le plan floristique en raison de l'altitude occupant de faibles superficies ; habitat à caractère permanent sur marnes à pentes prononcées, présentant localement une évolution régressive à basse altitude	Moyen
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Habitat renfermant une très grande diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies ; habitat à caractère permanent	Excellent
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Habitat présentant une typicité réduite, occupant de vastes superficies ; habitat à caractère permanent	Bon
* Pavements calcaires	Habitat couvrant des superficies peu importantes mais très bien typé sur le plan floristique et écologique ; très bon de gré de conservation de la structure et des fonctions ; habitat à caractère permanent	Excellent

II.1.20- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 16 - ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES DE L'ANNEXE II ET DES ESPECES PATRIMONIALES

ESPECES ANNEXE II			
Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	<i>indéterminé</i>	1 seul contact Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	<i>indéterminé</i>	2 contacts sur un seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce Par la même, ces recherches permettront de statuer sur la présence/absence de la Barbastelle
Loup	<i>Canis lupus</i>	<i>indéterminé</i>	Pas d'études réalisées pour le document Données trop fragmentaires
ESPECES PATRIMONIALES			
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	Bonne	Plusieurs contacts en différents points d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Bonne	Plusieurs contacts en différents points d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	Significative	Plusieurs contacts mais en seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin de Brandt	<i>Myotis brandti</i>	Significative	Plusieurs contacts mais en seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bonne	Plusieurs contacts en différents points d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Significative	Plusieurs contacts mais en seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssoni</i>	Significative	Plusieurs contacts mais en seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Significative	Plusieurs contacts mais en seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Excellent	Plusieurs contacts en différents points d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Significative	Plusieurs contacts mais en seul point d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Bonne	Plusieurs contacts en différents points d'écoute Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Oreillard ssp	<i>Plecotus sp.</i>	Indéterminé	Espèce à déterminer Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	Bonne	Contacté à plusieurs reprises sur le site
Petit apollon	<i>Parnassius phoebus</i>	Moyen	Contacté en deux stations sur le site Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
L'Hespérie du Marrube	<i>Carcharodus flocciferus</i>	Bonne	Evolution de la répartition : Tendence, en terme de régression de l'aire d'occurrence : +/- Stable.
Marbré de Lusitanie	<i>Euchloe tagis</i>	Bonne	Evolution de la répartition : Tendence, en terme de régression de l'aire d'occurrence : +/- Stable.
Carabe de Solier	<i>Carabus solieri</i>	Indéterminé	Données manquantes
	<i>Leuctra marinettae</i>	Indéterminé	Peu de stations connues Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
	<i>Isoperla carbonaria</i>	Indéterminé	Peu de stations connues Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce

Ancolie des Alpes	<i>Aquilegia alpina</i>	Bonne	Stations localisées mais peu de menaces
Saxifrage du valais	<i>Saxifraga valdensis</i>	Bonne	Stations localisées mais peu de menaces – Détermination en cours
Grande gentiane	<i>Gentiana lutea</i>	Excellent	Bonne répartition sur le site
Béardie laineuse	<i>Berardia subacaulis</i>	Excellent	Répartition localisée mais présente partout où les conditions le permettent
Sainfoin de Boutigny	<i>Hedysarum boutignyanum</i>	Excellent	Forte présence de l'espèce principalement dans la zone des Terres Blanches et des Bois noirs
Laiche bicolor	<i>Carex bicolor</i>	Excellent	Bonne représentativité, cependant des stations disparaissent avec l'assèchement de zones anciennement humides ou avec les phénomènes de dégradation et d'orniérages induits par le passage de véhicules motorisés
Laiche à petite arête	<i>Carex microglochin</i>	Bonne	Population isolée Très présent sur une station, non trouvé ailleurs.
Carex faux pieds d'oiseaux	<i>Carex ornithopoda subsp. ornithopodioides</i>	Bonne	Population isolée en marge de son aire de répartition Deux stations rencontrées dont une bien représentée
Avoine odorante	<i>Hierochloe odorata</i>	Bonne	Population isolée en marge de son aire de répartition Fluctuante certaines années
Primevère marginée	<i>Primula marginata</i>	Excellent	Bonne représentativité sur le site
Cirse des montagnes	<i>Cirsium montanum</i>	Bonne	Une seule station connue, mais espèce bien présente
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i>	Bonne	Population non isolée mais dessèchement de certains coussinets observés
Saule à feuilles de myrte	<i>Salix breviserrata</i>	Bonne	Population non isolée en marge de son aire de répartition
Scirpe alpin	<i>Trichophorum pumilum</i>	Bonne	Population non isolée en marge de son aire de répartition Bonne représentativité, cependant des stations disparaissent avec l'assèchement de zones anciennement humides ou avec les phénomènes d'orniérages induits par le passage de véhicules motorisés
Inule variable	<i>Inula bifrons</i>	Significative	Une seule station connue, avec peu d'individus
Lunetière à tige courte	<i>Biscutella valentina subsp. pyrenaica</i>	Significative	Population non abondante, disséminée
Gaillet des rochers	<i>Galium saxosum</i>	Significative	Populations isolées, très localisées avec peu d'individus
Jonc artique	<i>Juncus arcticus</i>	Excellent	Population bien répartie, individus abondants
Gentiane de Schleicher	<i>Gentiana schleicheri</i>	Significative	Populations peu nombreuses et localisées
Pâturin vert glauque	<i>Poa glauca</i>	Significative	Population presque isolée en marge de son aire de répartition

II.1.21- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 17 - ETAT DE CONSERVATION DU SITE

Formation végétale	Etat de conservation	Commentaires
Forêts	<i>Médiocre à Excellent</i>	Elles présentent un fort contraste entre les pineraies de Pin à crochets qui sont en excellent état de conservation et les mélèzeins très fragmentés et aux peuplements peu matures et faiblement investis par le Pin cembro et les landes à Rhododendron.
Landes	<i>Médiocre à Bon</i>	Bien représentées sur le site, elles sont en bon état de conservation à l'exception de celles à Genévrier nain qui sont médiocres. Cependant, l'altitude élevée et l'exposition du site ne permettent pas une forte représentation des landes à Genévrier sabine ce qui est préjudiciable aux perspectives de maintien de la structure de l'habitat.
Prairies	<i>Médiocre à Bon</i>	Elles occupent de vastes superficies sur le site et présentent des états de conservation contrastés selon le substrat. Le plus souvent développé sur grès d'Annot les prairies offrent un état médiocre, à l'inverse sur calcaire ces prairies offrent une forte biodiversité.
Pelouses	<i>Bon</i>	Elles occupent de vastes superficies, elles présentent une grande diversité avec un état de conservation globalement de bonne qualité.
Milieux humides	<i>Bon à Excellent</i>	Ils se présentent une forme naturelle en arborescence qui induit une bonne connectivité des divers milieux sur l'ensemble du site. Ils présentent une grande diversité biologique et leur état de conservation est globalement bonne voir excellente.
Milieux rocheux	<i>Bon</i>	Grandement diversifiés, ils présentent un bon état de conservation et une diversité biologique supérieure sur calcaire que sur grès d'Annot.

II.2.- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION

II.2.1- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION / TABLEAU 18 - LES ENJEUX DE CONSERVATION CONCERNANT LES HABITATS

Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Moyen/Moyen	Faible/Faible	Faible	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) mais boisements fragmentés, absence de vieux boisements qui diminuent fortement sa valeur locale. Pressions anthropiques et potentielles faibles.
*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Très forte/Très forte	Faible/Moyen	Moyen à Fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Sa localisation très ponctuelle lui confère une vulnérabilité très forte à l'égard des menaces potentielles de type incendies.
*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	Forte/Moyen	Faible/Faible	Faible	Habitats à valeur patrimoniale moyenne présentant un état de conservation réduit et à menaces effectives faibles.
Landes alpines et boréales	Moyen/Fort	Faible/Moyen à fort	Faible à fort	Habitats présentant une valeur patrimoniale élevée en raison de la présence de deux espèces remarquable au niveau régionales (Camarine noire <i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>Hermaphroditum</i> ; Lycopode sabine <i>Huperzia selago</i>). Pressions anthropiques (prélèvement) effectives et potentielles liées à la faible taille de la population et de son isolement. Les landes à Genévrier sabine présentent une menace élevée de colonisation par les résineux (Pin à crochets et sylvestre)
Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	Très fort/Très fort	Faible/Moyen	Faible à moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Sa localisation très ponctuelle lui confère une vulnérabilité forte à l'égard des menaces. Les seules menaces potentielles sont liées à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau.
Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	Fort/Moyen	Moyen/Faible	Faible	Formations subissant des pressions locales anthropiques (surpiétinement des troupeaux).
*Pelouses basiphiles de l' <i>Allyso-Sedion albi</i>	Moyen/Moyen	Faible/Faible	Faible	Néant
Pelouses calcaires alpines et subalpines	Moyen/Fort	Moyen/Moyen	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Subissant des pressions locales anthropiques (surpiétinement des troupeaux).
Pelouses boréo-alpines siliceuses	Fort/Fort	Moyen/Moyen	Moyen à fort	Formations bien représentées mais subissant des pressions anthropiques (fortes pression pastorales ponctuelles, dégradation du tapis par les engins motorisés), des menaces actuelles et potentielles liées à la diminution de la couverture nivale.
*Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	Moyen/Fort	Moyen/Moyen	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Notamment pour les formations de basse à moyenne altitude. Le maintien des formations est dépendant d'un pastoralisme raisonné.
Prairies de fauche de montagne	Fort/Moyen	Fort/Fort	Moyen à Fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Risques variables selon les types rencontrés sur le site : - Les Prairies de fauche à Triseté doré sont très localisées et subissent de fortes menaces (arrêt de la fauche et enrésinement). - Les Prairies à Fétuque paniculée très représentées offrent des valeurs patrimoniales différentes selon les faciès. Menaces fortes pour les faciès mésoxérophiles (arrêt de l'irrigation et de la fauche).

				Menaces faibles pour les faciès mésohygrophiles (arrêt de la fauche).
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Moyen/Fort	Faible/Moyen	Faible à moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Sa localisation très ponctuelle lui confère une vulnérabilité forte à l'égard des menaces. Menaces potentielles dues à des pressions anthropiques en cas de gestion pastorales non encadrées par des mesures conservatoires. Ces éléments ne concernent que la mégaphorbiaies de bords des eaux et non la végétation vivace des couloirs des Alpes pour lesquelles les menaces sont faibles.
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	Moyen/Fort	Fort/Faible	Moyen	Formations présentent ponctuellement sur le site. Menaces potentielles liée à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau, ainsi qu'à l'eutrophisation liée au pastoralisme.
Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Moyen/ Moyen	Moyen/Faible	Faible	Pas de menaces potentielles ni effectives.
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Moyen/ Moyen	Moyen/Faible	Faible	Pas de menaces potentielles ni effectives.
Tourbières de transition et tremblants	Fort/Fort	Fort/Moyen	Moyen à fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Sa localisation très ponctuelle lui confère une vulnérabilité forte à l'égard des menaces. Risques d'atterrissement liés à la diminution des débits des sources.
*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Fort/Fort	Moyen/Moyen	Moyen à fort	Formations ponctuelle, d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces régionales Habitats peu menacé sur le site à court terme mais menaces potentielles liée à l'assèchement ou la réduction des débits des sources.
Tourbières basses alcalines	Fort/Fort	Fort/Moyen	Moyen à fort	Habitats subissant des pressions d'origine anthropiques (eutrophisation liée au pastoralisme, dégradation par les engins motorisé). Menaces potentielles liées à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau.
*Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	Très fort/Très fort	Fort/Fort	Fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Sa localisation très ponctuelle lui confère une vulnérabilité très forte à l'égard des menaces. Habitats subissant des pressions d'origine anthropiques (eutrophisation liée au pastoralisme, dégradation par les engins motorisé). Menaces potentielles liées à l'assèchement ou réduction des débits des cours d'eau.
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival	Moyen/Moyen	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale locale moyenne en raison de l'absence d'un certain nombre d'espèces patrimoniales caractéristiques. Habitats subissant peu ou pas de pressions.
Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin	Moyen/Fort	Faible/Faible	Faible à moyen	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupement et la présence d'endémique. Habitats subissant peu ou pas de pressions.
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Moyen/Faible	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale locale faible en raison de l'absence d'un certain nombre d'espèces patrimoniales caractéristiques. Habitats subissant peu ou pas de pressions.
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Fort/Fort	Faible/Faible	Faible à moyen	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupement et la présence d'endémique. Habitats ne subissant pas de pressions.
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Moyen/Moyen	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale locale moyenne en raison de l'absence d'un certain nombre d'espèces patrimoniales caractéristiques. Habitats ne subissant pas de pressions.
* Pavements calcaires	Fort/Fort	Moyen/Faible	Faible à moyen	Valeur patrimoniale locale forte en raison de son fort intérêt paysager et de sa richesse potentielle en espèces N2000 (Chiroptères).Menaces faibles.

II.2.1- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION / TABLEAU 19 - LES ENJEUX DE CONSERVATION CONCERNANT LES ESPÈCES

ESPECES ANNEXE II				
Espèce N2000	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	Moyenne/forte	Moyen/moyen	Fort	Rareté locale (première observation lors de l'inventaire) L'espèce est donnée comme rare, sur l'essentiel de son aire européenne. Espèce à grande plasticité. Régime alimentaire spécialisé (diptères diurnes et arachnidés), dépendant de l'évolution de l'élevage.
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	Forte/forte	Moyen/fort	Fort	Rareté locale (première observation lors de l'inventaire) Cette espèce est considérée comme rare, à très rare, dans l'ensemble des pays européens. Toutefois, par sa discrétion et le manque de connaissance sur ses habitudes biologiques, elle est peut-être plus abondante qu'on ne le croit.
Loup <i>Canis lupus</i>	Moyen/moyen	Moyen/moyen	Moyen	Valeur patrimoniale moyenne et risques faibles.

ESPECES PATRIMONIALES			
Espèce	Nom scientifique	Enjeu	Commentaires
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	Moyen à fort	Inféodé aux cours d'eau
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Moyen	Ubiquiste
Murin d'Alcathoé	<i>Myotis alcathoe</i>	Moyen à fort	Espèce nouvellement décrite ; répartition et biologie à développer
Murin de Brandt	<i>Myotis brandti</i>	Moyen à fort	Limite méridionale d'air de répartition
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Moyen	Ubiquiste
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Moyen	Ubiquiste
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssonii</i>	Moyen	Ubiquiste
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Moyen à fort	Peu répandue
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Moyen	Ubiquiste
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Moyen	Limite septentrionale d'air de répartition
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Moyen	Ubiquiste
Oreillard ssp	<i>Plecotus sp.</i>	Moyen	Espèce à déterminer
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	Moyen	Espèce bien présente sur le site mais effectifs globaux donnés en régression
Petit apollon	<i>Parnassius phoebus</i>	Moyen à fort	Inféodé aux cours d'eau, notamment les zones tufeuses qui présentent quelques menaces
L'Hespérie du Marrube	<i>Carcharodus flocciferus</i>	Moyen	prioritaire pour la conservation Parc du Mercantour (Statut B) Gestion conservatoire orientée sur le maintien ou la restauration de l'état de conservation du milieu. Suivi l'évolution des plantes hôtes parallèlement à la mise en place d'opérations de gestion. Vérifier tous les ans la présence de l'espèce sur le site
Marbré de Lusitanie	<i>Euchloe tagis</i>	Moyen	prioritaire pour la conservation Parc du Mercantour (Statut A, priorité 3) Gestion conservatoire orientée sur le maintien ou la restauration de l'état de conservation de l'habitat de l'espèce. Suivi des populations d'Iberis (plante hôte). Vérifier tous les ans la présence de l'espèce sur le site
Carabe de Solier	<i>Carabus solieri</i>	Indéterminé	Données manquantes
	<i>Leuctra marinettae</i>	Moyen à fort	Endémique centrée sur l'Orrenaye
	<i>Isoperla carbonaria</i>	Moyen à fort	endémique ligure
Ancolie des Alpes	<i>Aquilegia alpina</i>	Moyen	Stations localisées mais peu de menaces excepté les prélèvements
Saxifrage du valais	<i>Saxifraga valdensis</i>	Faible à moyen	Stations localisées mais peu de menaces – Détermination en cours

Grande gentiane	<i>Gentiana lutea</i>	<i>Faible</i>	Très épandue
Bérardie laineuse	<i>Berardia subacaulis</i>	<i>Faible</i>	Très épandue, peu de menaces
Sainfoin de Boutigny	<i>Hedysarum boutignyanum</i>	<i>Faible</i>	Très épandue, peu de menaces
Laiche bicolor	<i>Carex bicolor</i>	<i>Fort</i>	Bien répandu en plusieurs localités, mais nombreuses menaces sur son habitat
Laiche à petite arête	<i>Carex microglochin</i>	<i>Très fort</i>	Bien présent mais en une seule localité, et nombreuses menaces sur son habitat
Carex faux pieds d'oiseaux	<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i>	<i>Faible à moyen</i>	Population en limite d'aire de répartition
Avoine odorante	<i>Hierochloa odorata</i>	<i>Moyen</i>	Population en limite d'aire de répartition
Primevère marginée	<i>Primula marginata</i>	<i>Faible</i>	Très épandue, peu de menaces
Cirse des montagnes	<i>Cirsium montanum</i>	<i>Moyen</i>	Une seule localité
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i>	<i>Faible</i>	Peu de menaces
Saule à feuilles de myrte	<i>Salix breviserrata</i>	<i>Moyen</i>	Peu de menaces, mais nécessité d'une amélioration des connaissances sur les Saules arbustifs subarctiques
Scirpe alpin	<i>Trichophorum pumilum</i>	<i>Moyen</i>	Bien représenté mais menaces sur son habitat
Inule variable	<i>Inula bifrons</i>	<i>Moyen à fort</i>	Peu d'individus en une seule station
Lunetière à tige courte	<i>Biscutella valentina</i> subsp. <i>pyrenaica</i>	<i>Moyen</i>	Faiblesse et éclatement des populations
Gaillet des rochers	<i>Galium saxosum</i>	<i>Moyen</i>	Faiblesse et localisation des populations
Jonc artique	<i>Juncus arcticus</i>	<i>Faible à moyen</i>	Bien représenté en plusieurs localités. Cependant quelques menaces sur son habitat
Gentiane de Schleicher	<i>Gentiana schleicheri</i>	<i>Moyen</i>	Faiblesse et localisation des populations
Pâturin vert glauque	<i>Poa glauca</i>	<i>Moyen</i>	Population en limite d'aire de répartition

II.2.1- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION / TABLEAU 20 - LES ENJEUX DE CONSERVATION POUR CHAQUE HABITAT ET ESPECE N2000

CODE NATURA	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE																	AUTRES HABITATS D'ESPECES IMPORTANTES																	
	91F0*	9420	9430*	4060	4080	4090	6110	6150	6170	6230*	6430	6520	8110	8120	8130	8210	8220	8240*	7140	7220	7230	7240	3140	3220	3240										
CODE CORINE	42,31/42,33	42,3	42,423	31,42/31,43/31,44	31,62	31,7E	34,11	36,1	36,41/31,42/31,43/31,44	36,31/36,41	37,81	38,3/36,33	61,11	61,22/61,23/61,31	61,31	62,15	62,21	62,3	54,5	54,12	54,2	54,2	54,2	22,12x22,44	24,221x24,222	24,224	41,H	36,312	36,34	36,52	37,88	54,4	24	86	
ESPECES																																			
Myotis emarginatus	f à M	F	M	M	M	f à M	f à M	M	M	M	M	F	F à M	M	M	M à F	M à F	F	F	F	F	F	M à F	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	M à F	
Myotis bechsteini	f à M	F	M	M	M	f à M	f à M	M	M	M	M	F	M à F	M	M	M à F	M à F	F	F	F	F	F	M à F	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	M	M à F	
Canis lupus*	f	M à F	M à F	f à M	f à M	f	f	f	f à M	f à M	f à M	M à F	f à M	f à M	f à M	f	f	f à M	M à F	M	M	M	M	M	f à M	f à M	M	f	f	M	M	M	M	M	f

(Enjeu : f : faible ; M : moyen ; F : fort ; TF : très fort)

II.3.- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION

II.3.1- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION / TABLEAU 20 - LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITAT DE L'ANNEXE I

Priorité	Objectif
Objectifs primaires	Préserver les habitats de milieux humides d'intérêt communautaire et prioritaire (Formations pionnières alpines, Sources pétrifiantes, Tremblantes)
	Restaurer les habitats d'intérêt communautaire de prairies de fauches
	Rétablir la fonctionnalité des landes extrasylvatiques à Genévrier sabine
	Conserver la richesse et la fonctionnalité des pineraies à crochets
Objectifs secondaires	Encadrer la gestion des pelouses d'intérêt communautaire et prioritaire
	Préserver les habitats de milieux humides d'intérêt communautaire (Mégaphorbiaies riveraines, Eaux oligo-mésotrophes)
	Orienter la gestion conservatrice des mélèzeins au regard de leur maturation
	Veiller au maintien des éboulis et falaises d'intérêt communautaire et prioritaire
	Développer des axes de recherche et mise en place d'expérimentations concernant la pression anthropique (activités militaires, activités pastorales, tourisme, pollution, évolutions climatiques)

II.3.2- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION / TABLEAU 21 - LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES ESPÈCES DE L'ANNEXE II ET ESPÈCES PATRIMONIALES

Priorité	Objectif
Objectifs primaires	Améliorer les connaissances des espèces de la Directive Habitats, les Chiroptères (taxonomiques, effectifs, importance biologique et fonctionnalité)
	Améliorer les connaissances de l'espèce patrimoniale <i>Carex microglochin</i> : meilleure connaissance des effectifs, encadrer la gestion de l'habitat prioritaire par principe de précaution, mise en place d'expérimentations concernant les pressions anthropiques qui pèsent sur l'habitat (fréquentation touristique, pastoralisme)
Objectifs secondaires	Améliorer les connaissances de certaines espèces patrimoniales : <ul style="list-style-type: none"> - améliorer les connaissances taxonomiques pour <i>Saxifraga caesia</i>, <i>S. diapensoides</i>, <i>S. valdensis</i> - améliorer la connaissance sur les saules arbustifs subarctiques et leurs hybrides, - améliorer la connaissance des effectifs de l'espèce <i>Woodsia alpina</i> , mise en place d'un suivi concernant la pérennité de l'espèce, - Avoir une meilleure connaissance des effectifs et de la répartition des espèces arctico-alpines présentes sur le site

II.3.3- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION / TABLEAU 22 - LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DU SITE

	Objectif
Objectifs ciblés	Préserver les corridors écologiques principalement représentés par les milieux humides
	Maintenir et Restaurer les milieux ouverts (prairies, pelouses, zones humides et landes) garants d'une importante biomasse disponible pour les consommateurs de différents ordres
	Préserver et améliorer les capacités d'accueil des milieux pour les espèces (forêts, falaises, zones humides)
Objectifs transversaux	Amélioration des connaissances scientifiques des syntaxons, des taxons, des populations et de leurs fonctionnalités
	Sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux et objectifs de conservation du site